

Coffret enterré équipé d'un dispositif de décompression de réseau MPB avec robinet coudé 90° RMP JSC 25 mm pour tube PE Ø 32 mm

<i>Fournisseur</i>	JHC 10 avenue du Parc 95100 ARGENTEUIL
<i>Unité de production</i>	JHC 10 avenue du Parc 95100 ARGENTEUIL
<i>Norme ou spécification</i>	Spécification de fourniture SCOE200 v 1.0 du 21/12/2009 : coffret enterré équipé d'un dispositif de décompression de réseau.
<i>Type ou référence du matériel</i>	Coffret enterré équipé d'un dispositif de décompression de réseau MPB avec robinet coudé 90° RMP JSC 25 mm pour tube PE Ø 32 mm. <i>Fiche du guide de la distribution du gaz : MCOF206 v1.0</i>

Un échantillon du matériel ci-dessus désigné, réputé conforme au dossier d'identification (D.I.) a subi avec succès les essais d'acceptation de type prévus dans la norme et/ou la spécification citée ci-dessus.

<i>Références du(des) dossier(s) d'essais</i>	Sans.
<i>Référence du dossier d'identification (D.I.)</i>	Dossier d'identification : Coffret enterrable pour robinet de purge 32 – Réf. DICP005.
<i>Développement contrôlé</i>	Rapport de développement contrôlé URG PDLPC – juillet 2010 . Rapport de développement contrôlé URG Bretagne – septembre 2010 .

Les dispositions adoptées par le Constructeur, en vue d'assurer la permanence des caractéristiques et performances de ce matériel pour sa fabrication en série industrielle, ont été évaluées.

<i>Fiche d'évaluation qualité</i>	Rapport d'audit qualité : sans.
-----------------------------------	--

En conséquence, la Délégation Réseau autorise l'emploi de ce matériel sur les réseaux de distribution de gaz exploités par GrDF.

Le maintien de l'autorisation d'emploi est subordonné aux conditions décrites dans le document intitulé :

"Spécifications pour l'aptitude du fournisseur, l'autorisation d'emploi et le suivi des matériels et outillages utilisés sur les réseaux de distribution de gaz (STLG2), à la permanence des dispositions ci-dessus évoquées et au comportement satisfaisant du matériel en exploitation.

Date : 20/10/2010

Le Chef du Pôle
Politique Industrielle,



Patrick PENSIVY